



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2016/2017

A compléter et à ramener au service des Affaires Scolaires de la Mairie au plus tard le 15/06/2016 même si l'enfant fréquente déjà l'établissement

- Restaurant Scolaire Accueil Périscolaire Transport Scolaire
- Accueil des Loisirs : Elémentaire Maternel

Nom :.....

Prénom :.....

Date de Naissance :.....

Garçon **Fille**

CLASSE :

RESPONSABLE DE L'ENFANT

REPRESENTANT 1 (<u>Payeur</u>)	REPRESENTANT 2
NOM :.....	NOM :.....
PRENOM :.....	PRENOM :.....
Adresse :.....	Adresse :.....
.....
Tél. Dom :.....	Tél. Dom :.....
Portable :.....	Portable :.....
Courriel :.....	Courriel :.....
Emploi occupé :.....	Emploi occupé :.....
Téléphone :.....	Téléphone :.....

Nombre de frères :....., de sœurs :..... vivant au foyer.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant en cas d'absence des parents : (accident enfant, retard parents, etc.)

NOM :..... Adresse :..... tel :.....

NOM :..... Adresse :..... tel :.....

NOM :..... Adresse :..... tel :.....

RESSORTISSANT REGIME GENERAL :

N° Sécurité sociale :..... N° CAF :.....

REGIME PARTICULIER (SNCF RATP EDF/GDF MSA Régime Maritime) :

N°.....

RESTAURANT SCOLAIRE ***

Lundi : **Mardi :** **Jeudi :** **Vendredi :** **Mercredi sans l'ALSH :**

*** Lors de l'inscription préciser s'il y a un régime particulier :

ACCUEIL PERISCOLAIRE Accueil du matin Soir

ALSH : Mercredi repas compris : 10h30 11h30

En fonction des horaires de l'école maternelle et primaire

TRANSPORT SCOLAIRE

Lundi : matin-soir.....**Mardi :** matin-soir.....**Mercredi :** matin-midi**Jeudi :** matin-soir.....**Vendredi :** matin-soir

Les parents devront signaler tout changement, au service des Affaires Scolaires :
 ☎ 05.57.97.18.11 ou par mail : affairesscolaires@ville-bouliac.fr

FICHE SANITAIRE

Médecin traitant : **Téléphone :**

Mutuelle :

Vaccinations (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

D.T.P : **BCG :**

Autres vaccins :

L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE INDICATION

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE : Oui - Non	VARICELLE : Oui - Non	ANGINE : Oui - Non	RHUMATISME ARTICULAIRE : Oui - Non	SCARLATINE : Oui - Non
COQUELUCHE : Oui - Non	OTITE Oui - Non	ROUGEOLLES Oui - Non	OREILLONS Ou i- Non	

ALLERGIES :

ASTHME : OUI NON MEDICAMENTEUSES : OUI NON ALIMENTAIRES : OUI NON
 AUTRES.....

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR :

Pour les PAI prendre contact avec les responsables des Ecoles pour la signature du protocole

INDIQUEZ CI-APRES :

LES DIFFICULTES DE SANTE (MALADIES, ACCIDENTS, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATIONS, OPERATIONS, REEDUCATIONS) EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS A PRENDRE :

OBSERVATIONS PARTICULIERES

PORTE-T-IL DES LUNETTES Oui Non DES PROTHESES AUDITIVES Oui Non

Lors de sa 1^{ère} inscription à l'école, votre enfant reçoit un badge personnel qui lui permettra de s'inscrire quotidiennement aux principaux services proposés : restauration et accueil périscolaire notamment. **Il devra ainsi « se badger » et « débadger » régulièrement à divers moments de la journée.** Des animateurs et/ou personnels municipaux seront présents pour le guider. Cela nous permettra ainsi de vous établir une facture correspondant aux prestations utilisées. Ce badge servira tout le long de sa scolarité à Bouliac. Tout badge perdu sera facturé.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....
Déclare :

- Avoir le plein exercice de l'autorité parentale*
- Etre investi(e) du droit de garde en qualité de père, mère, tuteur*
- * (si séparation joindre le jugement de séparation mentionnant à qui est confié la garde de l'enfant)

Rayez les autorisations que vous ne souhaitez pas donner :

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités à l'intérieur des structures aussi bien qu'à l'extérieur, telles que promenades, pique-niques, sorties, etc...
- Autorise le personnel de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant selon les prescriptions du corps médical consulté
- Autorise l'hospitalisation de mon enfant
- Autorise le médecin à pratiquer en urgence les soins nécessaires (anesthésie, chirurgie...)
- Autorise que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités de la structure
- Autorise la publication des images de mon enfant (photos ou films) sur le site Web de la commune, sur les bulletins d'informations, sur les calendriers de la structure et les affiches municipales

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e) Madame, Monsieuratteste avoir pris connaissance du règlement intérieur pour les activités périscolaires et extrascolaires de la ville de Bouliac.

A BOULLIAC, Le..... Signature

PHOTOCOPIE DES PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie du Livret de Famille
- Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie attestation Sécurité Sociale qui couvre l'enfant
- Photocopie des vaccins du carnet de santé
- Attestation d'assurance scolaire extrascolaire
- Photocopie de l'attestation CAF ou MSA (où figure le Quotient Familial) ou la photocopie du dernier avis d'imposition

☞ Tarifs de restauration scolaire année 2016/2017(*)

Tranches QF	Tarifs maternelle	Tarifs primaire	Tarifs ALSH / Vacances sportives y compris gouter
Quotient familial \leq 500	1.90 €	2.05 €	2.30 €
501 \leq Quotient familial \leq 1200	2.30 €	2.45 €	2.70 €
Quotient familial \geq 1201	2.60 €	2.75 €	3.00 €

(*) Joindre obligatoire dernier avis d'imposition avec QF ; à défaut, facturation sur la base du tarif le plus élevé.

☞ Tarifs de transport scolaire année 2016/2017 (**)

Tranches QF	Tarifs maternelle / primaire	Tarifs collèges
Quotient familial \leq 500	10.00 € / an	112.00 € / an
501 \leq Quotient familial \leq 1200	35.00 € / an	147.00 € / an
Quotient familial \geq 1201	75.00 € / an	187.00 € / an

(**) Joindre obligatoire dernier avis d'imposition avec QF ; à défaut, facturation sur la base du tarif le plus élevé.

Des réductions seront accordées en cas de fratrie : - 20 % pour 2 enfants prenant le bus, - 30 % pour 3 et plus.

Les familles auront la possibilité d'être mensualisées sur demande le jour de l'inscription

☞ Tarifs de l'Accueil Périscolaire (APS) année 2016 /2017

- Du lundi au vendredi, de 7h00 à 8h20 (forfait) :
Taux d'effort de 0,025% appliqué au quotient familial du foyer. 0,035 % pour les familles « hors commune ».
- Gratuité le mercredi entre 10h30 et 12h00
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h00 à 19h00 (tarif horaire) :
Taux d'effort de 0,063% appliqué au quotient familial du foyer. 0,073 % pour les familles « hors commune ». Toute nouvelle heure commencée étant due.
- Remarque :
 - Existence de prix planchers et plafonds :
 - 0,10 € < périscolaire matin > 0,60 €
 - 0,45 €/heure < périscolaire après-midi > 1,15 €/heure
 - Abattements :
 - -20% pour un deuxième enfant, -10% par enfant supplémentaire

☞ Tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) année 2016 /2017

- Ecole maternelle, le mercredi de 11h30 à 18h30 (forfait) :
Taux d'effort de 1 % appliqué au quotient familial du foyer, auquel il convient d'ajouter 2 € pour les familles « hors commune ».
- Ecole primaire, le mercredi de 10h30 à 18h30 (forfait) :
Taux d'effort de 1 % appliqué au quotient familial du foyer, auquel il convient d'ajouter 2 € pour les familles « hors commune ».
- Remarque :
 - Existence de prix planchers et plafonds :
 - Tarif minimum 3 € / enfant ; Tarif maximum 13 € / enfant
 - Abattements :
 - -20% pour un deuxième enfant ; -10% par enfant supplémentaire